


CRCK AURA - Commission ESIND - Réunion du 27/02/2025
Relevé de décisions, compte rendu et tour d'horizon des dossiers en cours

Présents : Philippe CAILLEBOTTE - Bernard JACQUOT- Yves LECAUDE - Patrick OROSZ
 Dominique TEXIER (*point Gardiens de Rivière*)

Excusé : Jean-Christophe BOIVIN

Diffusion : Commission ESIND - Comité directeur – Newsletter

Quoi	Qui	Quand
Niveau national		
A - Questionnements de la Commission Nationale ESIND aux nouveaux responsables fédéraux		
<u>SATE</u> :		
<ul style="list-style-type: none"> Convention signée entre la fédé et JED et A Dubost. Cette convention est valable jusqu'en décembre 2025. L'interlocuteur reste Antoine DUBOST 	PC	Info
<u>Commission nationale ESIND</u> :		
<ul style="list-style-type: none"> Philippe CAILLEBOTTE et Georges DANTIN sont Co-Présidents 		Info
<u>COMEX</u> :		
<ul style="list-style-type: none"> Germinal PEIRO prend la responsabilité du sujet ESIND à la suite de Georges DANTIN <ul style="list-style-type: none"> Rencontre à prévoir : Un des buts de la rencontre sera de suivre les dossiers clés à proposer à la Commission nationale et au VP ESIND + celui de Bassin versant du Rhône en lien avec la création d'un emploi de « tête de réseau » et le sujet Gardien de rivières (voir points suivants). 	PC	Info Mars 25
B - Cinq dossiers clés sont à proposer à la Commission nationale et au VP ESIND		
1. Gestion des lâchers d'eau en Tarentaise : comment réduire les tensions, améliorer la communication entre usagers, fédérer et arbitrer les multiples demandes (nationales, régionales, locales, kayak, pêche, raft, travaux) et retrouver une bonne image auprès des acteurs locaux (maires, EDF...) <ul style="list-style-type: none"> ➔ Relancer une nouvelle fois notre courrier du 20 octobre 2022 (resté sans réponse) proposant de prendre en compte les accords locaux dans la convention nationale EDF ➔ À défaut, proposer une solution locale avec Tarentaise eau vive qui fédère déjà tous les acteurs, y compris le Comité régional ➔ Ou, suivre la démarche de « charte » proposée par la mairie de BSM, sur les exemples du vélo et du parapente 	BJ	Sujet non abordé
2. En coopération avec EDF et CNR, proposer les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour sécuriser la navigation à l'aval des barrages et permettre aux exploitants de passer d'une obligation de résultat à une obligation de moyens <ul style="list-style-type: none"> ➔ Faire un nouveau courrier de relance à la FFCK suite à celui du 20 novembre 2022, en s'appuyant sur les cas de Feysine, Arthaz, La Bathie, Doron de Bozel, Bort-les-Orgues, Isère Tarentaise... 	PC	
3. Afin d'améliorer la représentation des sports de pagaie dans les instances de gestion de l'eau, une proposition de charte de principes à respecter a été rédigée en collaboration avec les membres agréés. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Envoyer la charte rédigée à la commission nationale ESIND ➔ Faire adopter cette charte par le Conseil fédéral et le BEX. 	PC	Fait
4. Rédiger la contribution de la FFCK aux mesures et dispositifs de gestion des flux d'usagers et payeurs à mettre en place sur les rivières et sites naturels en fonction du débit et de la fréquentation. (Calanques, Guiers, Chassezac...)	LN	À relancer

<p>➔ LN. Transmet les documents USA et le lien vers River Management</p> <p>➔ BJ a transmis le lien vers l'étude « tourisme sportif » qui révèle que 89 % des français sont favorable à des quotas d'usagers sur les sites sensibles</p> <p>5. Bassin versant du Rhône : Création d'un emploi de « tête de réseau » : Profil d'emploi, document projet et courrier d'accompagnement ont été remis à la FFCK, qui doit transmettre la proposition au Directeur de l'Agence de l'eau</p> <p>➔ Le sujet est à reprendre en 2025 avec les nouveaux élus de la FFCK</p>	<p>PC</p> <p>PC</p>	<p>1^{er} trimestre 2025</p>
Niveau régional		
<p>C - « Gardien de la Rivière à la Mer »</p>  <p>Démarche similaire à celle de l'Aquitaine en cours de déploiement Aura. Elle inclura les clubs et membres agréés. (Voir les structures non membres)</p> <p><u>Première phase</u> : « Recrutement des Gardiens de Rivière »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le référent CRCK est Bernard Jacquot (backup Patrick Orosz) • Un questionnaire a été envoyé via boîte mail ESIND aux présidents des clubs via un Google Form, les réponses alimentant un tableur. Pour le moment, 10 réponses reçues (15%). C'est faible. • Premiers contacts mail et téléphoniques en cours • <u>Décisions</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Message info aux présidents de CD pour relais. ○ Puis 2^{ème} session d'envoi du questionnaire • Planning intervention D Texier au 1^{er} semestre 2025 <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce planning doit permettre de présenter le recrutement des gardiens de rivière et son avancement lors de l'AG du CRCK AURA qui aura lieu le dimanche 16 mars 2025 	<p>BJ/PO/DT</p> <p>DT</p> <p>PO</p>	<p>Fait</p> <p>En cours</p> <p>Asap</p>
<p>D - Rhône : Topo guide Haut Rhône</p> <p>Un projet dont l'avancement est difficile au gré des financements et du manque de disponibilités des personnes sollicitées pour faire le travail.</p> <p><u>Ce qui a été fait</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche projet évolutive - Demandes de subvention 2022 et 2023 au Conseil régional et à l'ANS - Contacts Comité Via Rhôna, SHR, CNR, Agence touristique AURA, - Repérage SATE réalisé par A Dubost en août 2023 - Prémaquettes numérique (LOOPI) et papier (Outdoor diffusion) - Contact CNR avec fiche projet « Plan 5 Rhône » - Contact DREAL avec fiche projet « Plan Rhône Saône » (séminaire 3 avril) - Diffusion des chiffres de fréquentation sur le Rhône (enquête BJ / Pro) <p><u>Ce qui reste à faire (par ordre de priorité)</u> :</p> <p>A DUBOST doit finaliser la prémaquette (sans nouvelle dépense). Puis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production d'un doc final avec 2 versions (4.200 €) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Version PDF pour diffusion CRCK (et impression maquette par nos soins pour démarchage sponsors) ▪ Version pour LOOPI et mise en ligne - Mise en numérique sur support LOOPI (2.160 €) - Faire passer la commande à Antoine Dubost pour complément LOOPI. - Présenter les éléments de budget pour 2025 pour passer à la 2^{ème} partie (version papier, demande de financements pour celle-ci) - Confirmer avec Antoine DUBOST le nb d'étapes et leur découpage. <p>Problème de disponibilité de Antoine DUBOST, pas de retour pour le moment : Relance faite ce jour sans réaction de l'intéressé.</p>	<p>PC BJ</p> <p>BJ</p> <p>BJ</p> <p>PC</p> <p>PC</p> <p>BJ AD</p> <p>BJ</p>	<p>Retard 2 mois</p> <p>Retard</p> <p>Retard</p> <p>Retard</p> <p>Mars 25</p>

<p>Autres points :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Veiller à la cohérence avec le document « expertise ouvrages », via : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La validation par CNR du contenu du topo partie sécurité ▪ La validation par CRCK des recommandations du rapport d'expertise ➔ Revoir et représenter la fiche projet P5R CNR ➔ Envisager fiche projet « Plan Rhône Saône » à présenter à la DREAL <p>Reprendre contact avec l'Agence touristique régionale, SHR, Comité ViaRhôna, les comités départementaux tourisme (suite rdv BJ / Pannekoucke)</p> <p>Décision : lors du prochain Bureau du CRCK confirmer la volonté de poursuivre ce projet ou provisionner les subventions perçues pour cette action afin de les rembourser</p>	PC/PO	Prochain bureau
<p>E - Rhône : Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR</p> <p><u>Ce qui est fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventionnement avec CNR sur les modalités de travail et de facturation - Amendements et annotations de la commission ESIND à L BROSSAT - Recueil des avis des professionnels sur leurs besoins et usages - Facturation et règlement de 16.000 euros à CNR - Remise par LB CTS de son rapport à CNR et DRAJES - Contact avec CRCK PACA à propos de l'expertise Rhône Méditerranéen - Lire et commenter le rapport final de LB pour le Rhône amont Feysine - Communiquer à CNR et DRAJES les observations du Comité régional - Repérage Rhône moyen - NOUVEAU : Facture de 9'600 € émise pour conclure la prestation de la commission ESIND AURA. Cette facture doit être intégrée dans le compte de bilan l'exercice 2024 si fonds pas reçus avant le 31 décembre 2024. <p><u>Ce qui reste à faire :</u></p> <p>Percevoir les 9.800€ fr la facture envoyée à CNR. Selon Samuel DEVILLERS le paiement devrait intervenir vers mi-février</p> <ul style="list-style-type: none"> • Patrick demande à Pierre Mairesse de confirmer si l'encaissement a bien eu lieu. <p>➔ Selon Samuel DEVILLERS de CNR :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ « Pas de retours concrets pour l'instant. La CNR n'a pas oublié – ni abandonné - le dossier sécurisation de la circulation des ENNM aux abords de ses ouvrage hydrauliques. ○ Suite à la réorganisation de CNR, nouveaux interlocuteurs = portage et transfert des éléments techniques et méthodologiques de la démarche. ○ Il faut aussi finaliser le rapport d'expertise sur le Rhône Médian, et cet objectif, comme le délai au plus tôt (Janvier), a été semble-t-il intégré par les personnes concernées (leurs Directeurs le leur ont rappelé). ○ Puis au regard du plan d'actions qu'élaborera CNR pour la mise en œuvre des recommandations, je pense que mon successeur sur ce dossier conviendra avec vous (CTS, CRCK AURA) de la manière de vous associer. <p><u>Relance faite en février :</u> Philippe a envoyé un mail de relance à Laurent BROSSAT et Samuel DEVILLERS en février.</p> <p><u>Relance à faire par Philippe :</u> Bruno FEUTRIER de la DRAJES à qui la CNR avait fait la demande d'étude.</p> <p><u>Décision :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps, reprendre le tableau des ouvrages CNR pour préparer la suite et passer à la réalisation. • Dans un deuxième temps : proposer à CNR de rédiger ensemble un plan de mise en œuvre des préconisations incluses dans le dossier d'expertise et de manière plus large pour le projet ViaRhôna à la pagaie. <p>Devant l'ensemble des points « Rhône » en cours il est décidé que la prochaine réunion sera uniquement consacrée aux points relatifs au Rhone Demander confirmation présence JCB. 20 mars</p>	<p>LB PC</p> <p>PO</p> <p>PC</p> <p>PC</p> <p>CP/BJ/ PO/JCB</p>	<p>Sujet non abordé</p> <p>2025</p> <p>Février 25</p> <p>Fait</p> <p>Février 25</p> <p>20 mars</p>

<p>A - Un répertoire des contacts (administrations, collectivités, syndicats, CNR, VNF, FFCK, Région, ...) est disponible sur le Google Drive : ESIND Contacts Le fichier contient 123 contacts (le doc fichier de Véronique a été ajouté) Le fichier contient aussi un deuxième dossier « Représentation » dans lesquels on peut enregistrer les noms de ceux qui nous représentent dans les différentes instances.</p> <p>B - L'agenda partagé des dates et échéances est en cours d'élaboration Pour l'agenda, Patrick regarde la solution QuintaDB</p>	<p>PO</p> <p>PO</p>	<p>Fait</p> <p>En cours</p>
<p>L - SDAGE 2027/2032 – Bassin versant du Rhône Les travaux préparatoires à l'élaboration du futur SDAGE sont lancés pour associer l'ensemble des usagers et leurs représentant à une consultation du public (11/2024 à 05/2025) avec un document intitulé « les questions importantes » Il conviendra que le CRCK envoie une contribution et motive les CD et clubs et adhérents à répondre à cette consultation.</p> <p style="text-align: right;">IMPORTANT</p>	<p>PC</p> <p>PC</p>	<p>fév. 2025</p> <p>Réunion du 20 mars</p>
Niveau départemental		
<p>01- Département de l'Ain : Nous avons un problème de ressource locale pour nous représenter sur le département de l'Ain, Laurent NICOLET étant devenu indisponible. Décision : Patrick envoie un mail à Patrice FISCHER (président CDCK) pour avoir son avis sur l'avancement de ces dossiers de développement et avant de contacter différentes personnes de l'Ain que l'on pourrait impliquer. En attendant la disponibilité d'une ressource les points concernant l'Ain sont mis en suspend</p>	<p>PO</p>	<p>Mars 2025</p>
<p>01 : Ain Aval – développement touristique La réunion du 16/02/24 a permis d'envisager une démarche d'amélioration des conditions de pratique avec le Conseil départemental, le SR3A et la DDT01, en mobilisant la CDESI et en inscrivant la rivière (dont le Rhône) au PDESI : 1. Actualiser l'inventaire des ESI pratiqués praticables en interne au CDCK 2. Rencontrer Robin CATTET (CD01) pour valider l'inventaire et préparer la suite. Sujet en attente de la disponibilité du Comité départemental et de Laurent Nicolet indisponible pour quelques mois.</p>	<p>BJ LN</p>	<p>À faire Sujet non abordé</p>
<p>01 : Ain Aval - glissière sur barrage de Pont-d'Ain (L Nicolet, B BOLOMIER) Le barrage hydroélectrique de Pont-d'Ain est équipé d'une glissière inutilisable. Une nouvelle glissière est à envisager. À cet effet, B BOLOMIER a sollicité Hydrostadium qui a remis un document d'étude et d'offre. La poursuite du dossier nécessite : - De faire le point de la situation juridique du barrage avec l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation - D'expliquer la non-fonctionnalité de la glissière actuelle - De rechercher la solution technique la plus adaptée et financièrement possible - Une réunion sur place avec les acteurs concernés Sujet en attente de la disponibilité du Comité départemental et de Laurent NICOLET indisponible pour quelques mois.</p>	<p>BB LN</p> <p>TD SL PC</p>	<p>Sujet non abordé</p> <p>Avril</p> <p>Avril</p>
<p>01 : Ain Aval : glissière sur digue de Longeville (T DUPRAS) La reconfiguration de la glissière entre le plan d'eau et l'Ain, devenue dangereuse, est nécessaire. L'avancement rapide du travail passe par une maîtrise d'ouvrage (et el budget) porté par le CKCVA avec une solution technique qui reste à trouver dans une enveloppe d'environ 10.000 euros. La</p>	<p>TD</p>	<p>Sujet non abordé</p>

mairie d'Ambronay et les autres collectivités territoriales soutiennent le projet qui n'a pas d'obstacle administratif. Relancer T DUPRAS	BJ	Jan 25
01 : Ain amont de Pont d'Ain (nouveau) Alain Jourdant, membre agréé, qui exerce une activité de location / encadrement sur la portion exploitée par EDF, a dû signer avec EDF une convention d'occupation temporaire et se voit demander le versement d'une redevance prévue au CG3P... certes pas très élevée, mais dont le principe pose question au vu du nombre de structures présentes sur les rivières. Bernard est en contact avec JM Darolles pour apporter une première réponse.	BJ	Sujet non abordé Jan 25
07 : Essais de vidange du Barrage des Collanges (géré par le département) La vidange totale du barrage a généré une forte mortalité des poissons et de grosses inquiétudes quant aux teneurs en métaux lourds et autres substances larguées à l'aval. Seule la Fédé de pêche avait été consultée malgré une relance du CDCK en octobre 2023 (appuyée par L. BROSSAT au nom de la DRAJES). <ul style="list-style-type: none"> Réunion de concertation prévue le 31 janvier a eu lieu. Mise en place d'une commission consultative qui inclut le CDCK 07 pour l'avenir du barrage et de sa gestion. 	PC	Clôt
07 : Chassezac, Barrage de Puech (situé à l'aval de celui de Ganivay) Un accident mortel dans le rappel a fait 2 victimes (pratiquants autonomes avec niveau d'eau important). Les circonstances exactes, le niveau de pratique et l'équipement, ne sont pas encore connues. Le CDCK réclame depuis de longues années, la mise en place de panneaux de signalisation et d'informations aux points d'embarquement autour des ouvrages sur ce parcours, mais aussi sur l'Ardèche et l'Eyrieux « commercial ». La liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler, déposée en 2014 par le CDCK auprès des services de l'État, est restée sans suites. Ce message a été réaffirmé en commission de la CLE le 22 mai, en réunion au Service des sports du Département le 27 mai, à la DDT le 4 octobre. Le CDCK a effectué une visite de terrain le 10 et 21 octobre pour envisager les conditions de franchissement et de contournement sécurisées. Nos préconisations ont été communiquées à la DDT et à la CDESI & DSDEN Un nouvel accident mortel a eu lieu sur barrage de Ganivay (Toussaint, club Allemand). Le CDCK 07 a interrogé la DDT à propos de la non-implication des services de Jeunesse et Sports dans l'enquête Travail en cours avec projet AP. Projet communiqué aux parties prenantes. Discussions en cours Réunion avec DDT et parties prenantes fin mars	PC	En cours
07 : Eyrieux, barrage de La Planche St-Sauveur-de-Montagu Les crues de novembre 2023 ont emporté le batardeau et le barrage en cours de démantèlement. Les fondations des passes à canoë et à poissons étaient réalisées. Les travaux n'ont pas repris en période d'autorisation de réalisation des travaux est terminée. A surveiller l'été prochain....	PC	Sujet non abordé Été 2025
07 : Réouverture des Lônes de Vion Le Comité a émis un avis défavorable à la non prise en compte de la navigation. Lors de la réunion de présentation de l'évolution du projet le 19 septembre, nos remarques relatives à la navigation pendant les travaux ont été prises en compte.	PC	En cours
07 : AP navigation sur l'Ardèche La réunion du 25 septembre, suite à l'accident du printemps au barrage de Ruons, a permis de pointer les défauts de signalisation et de définir les	PC	En cours

<p>modalités de modification de l'arrêté préfectoral de navigation sur les parcours Voguê / Lanas, Lanas / Pradons, Pradons / Ruoms. Le CDCK 07 doit proposer la référence de hauteur d'eau/débits à Voguê pour le niveau orange /rouge. Le niveau vert/orange sera proposé par les pros. Le CDCK07 travaille à la mise en place d'une webcam consultable par le public en regard de l'échelle de niveau fixant les limites de navigation au barrage de Ruoms Le CDCK a rendu son avis EPTB veut dégager sa responsabilité en cas d'accident et pourrait engager la responsabilité du CDCK en cas d'accident. Nombreux mails envoyés à différents interlocuteurs fédéraux sans accusés de réception ni réponses !!! Visio faite le 28/02/2025. Le préfet va trancher.</p>		
<p>07 : Barrage de St-Martin-d 'Ardèche Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage, en tenant compte d'un projet de rééquipement hydro électrique.</p>	PC	En cours
<p>07 : Seuil de la confluence de l'Ardeche avec le Rhône Préconisations faites par Laurent. Avis quant à l'amélioration de la franchissabilité dans le cadre du projet d'amélioration de la continuité piscicole rendu par le CDCK – A suivre</p>	PC	En cours
<p>07-26 : Barrage de Charmes / rampe mise à l'eau Les préconisations du CK ont été prises en compte. Les travaux sont terminés. A tester et communiquer sur FB demande de témoignage Philippe envoie des photos, à Patrick pour comme FB Semble conforme. A vérifier sur place.</p>	PC	clôt
<p>38 : Romanche Les essais de navigation ont eu lieu le 16 mai 2024 à Livet Gavet. Ils ont notamment permis de montrer la navigabilité du parcours, de rassurer les responsables EDF et Préfecture. Le CDCK vient de produire un document très complet qui explique les essais, le contexte, et tout l'environnement du CK (histoire, pratiques, sécu, légal...) <u>En cours de finalisation.</u></p>	PKR	En attente
<p>38 01 : Les Molottes L'avis du Comité sur le dossier travaux a été transmis à la DREAL. L'AP a été publié, les travaux sont en cours... à suivre ! <u>Chantier en cours</u></p>	BJ	Attente
<p>43 – Liste des ouvrages à aménager Suite à notre recours du 17 juin 2022 demandant au préfet de publier la liste des ouvrages à aménager, la DDT a préparé la liste requise... en y intégrant Poutès mais sans franchissement. Suite à notre recours contentieux, le préfet a déposé un mémoire en défense auquel FFCK et CRCK ont répondu. Le tribunal devrait statuer prochainement. Comme le recours gracieux engagé par la FFCK concernant le franchissement de Poutès n'a pas eu de réponse de la part de la Préfecture dans le délai imparti, ce qui équivaut à une réponse négative, Poutès est donc inclus dans le recours du 17 juin 2022 relatif à la liste des ouvrages à aménager</p>	YL/NH	En cours
<p>43 – Rénovation du pont de Langeac L'impact des travaux sur la navigation a été signalé par le commissaire enquêteur. Un protocole de circulation des bateaux doit être mis en place en janvier prochain. Les décisions du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre sont à surveiller. - <u>Réunion en janvier 2025 a été repoussée. Devant les coûts le projet prend du retard.</u></p>	YL/NH	A suivre

<p>43 : Moulin de Bareyre Ce dossier fait l'objet d'un recours de FFCK CRCK contre l'échelle à poissons pour laquelle nous n'avons pas été consultés et contre le chemin de contournement que la Préfecture veut rendre définitif alors qu'il s'agit d'une solution temporaire pour protéger les usagers durant les travaux de réalisation de l'échelle à poissons. La procédure suit donc son cours avec le conseil de JED. Un mémoire a été fait par JED. Toutefois, il importe que le comité directeur (ou le bureau) donne son accord aux procédures à engager.</p>	<p>YL/NH</p> <p><u>Procédure en cours</u></p>	<p>En cours</p> <p>Rien de nouveau</p>
<p>69 : Interdiction de navigation sur le Rhône à Lyon (Rhône) Vu l'incohérence des textes qui se chevauchent, vu le rejet implicite de notre recours gracieux, vu l'absence de contact à l'administration et auprès de CNR gestionnaire du site, vu les presque 4000 signataires de la pétition lancée par Jules Silvin, le Comité régional décide d'engager un recours contentieux conjoint avec la FFCK et le CDCK, sur la base d'un mémoire préparé par JED et grâce à une cagnotte de soutien lancée auprès des signataires de la pétition. Toutefois, cette démarche contentieuse est suspendue dans l'attente du résultat, dans un délai raisonnable, des discussions et négociations engagées par JC Boivin avec la Préfecture, VNF, EDF et CNR, afin de réviser les textes en cause. Sujet évoqué plus haut au point « Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR » Décision : comme le temps passe, organiser une réunion avec NH, JCB, PC, PO, Jules Silvin (pétition) pour faire un point d'avancement de la démarche / sondage à faire pour convoquer la réunion dans les 3 semaines qui viennent.</p>	<p>PC JCB</p> <p>PO</p>	<p>Début 2025</p> <p>20 mars</p>
<p>69 : Aménagement de la rivière de contournement du barrage de Morancé (ROE 29092) L'Azergues à Morancé Enquête publique du 10/02 au 14/02 infos ici Dossier non technique très réduit. Une des options étudiées était de supprimer le seuil de Morancé mais a été abandonnée. Un mail a été envoyé à l'équipe projet pour clarifier les raisons de cet abandon. Navigation sur l'Azergues Mail envoyer à Thierry DUBUT président du CDCK69 pour l'informer</p>	<p>PO</p>	<p>En cours</p>
<p>73 : Liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler La réunion du 3 octobre à la DDT de la Savoie permet la reprise du travail commencé en 2011 et interrompu en 2017, visant à publier la liste des ouvrages à signaler et/ou aménager, selon un plan de travail convenu entre le CDCK, la DSDEN et la DDT.</p>	<p>BJ JS CDCK</p>	<p>2025 En cours</p>
<p>73 – Réglementation de la navigation en Tarentaise Le Sous-Préfet d'Albertville a réuni la cellule concertation « Isère-Doron » le 19 février. Sous réserve du compte rendu, les points suivants ont été actés : - <u>le sous-préfet souhaite que FFCK et EDF élaborent des consignes nationales relatives à la sécurité en aval des barrages avant d'envisager la réouverture de la navigation sur les parcours interdits</u> - <u>les essais de navigation sur le parcours Pomblières / Moutiers sont à organiser dès que possible</u> - <u>un travail de repérage des points d'embarquement et débarquement en amont du pont de la Bonneville sont à mener par le SDJES</u> - <u>la liste des accès est à actualiser rapidement par le SDJES</u> En outre cette réunion a permis à EDF de soulever le problème récurrent des demandes de lâchers d'eau qui Manquent cruellement de coordination entre les différents acteurs (professionnels, compétitions, travaux, pêche). Les interlocuteurs des sports de pagaies doivent venir avec une position commune (<i>CF voir courrier du 20/10/2022 resté sans réponse</i>) et une modalité de coordination entre tous doit être trouvée. Cela devient d'autant plus urgent que le changement climatique produit des effets sensibles sur la ressource en eau.</p>	<p>BJ JS</p> <p>BJ JS</p>	<p>En attente CR préfecture</p>
<p>73 : Seuil de Yenne <u>Aménagement d'une passe à poissons en haut de la rivière</u></p>	<p>JCB</p>	

<p>Les échanges avec le maître d'ouvrage (SHR) et le bureau d'études (Terreo), ont permis de préserver l'intérêt du parcours. Phase projet engagée par SHR en 2025. Réalisation des travaux aménagements prévue courant 2026-27. Règlement d'utilisation du stade d'eau vive La convention actuelle entre CNR, CCY et CDCK étant échue, une nouvelle formulation est à l'étude, où le CLBCK remplace le CDCK. Ce texte sera soumis à la FFCK / CRCK. La révision de cette convention, nécessite également la révision du règlement d'utilisation du stade d'eau vive et de l'arrêté inter préfectoral ; les trois textes étant liés.</p>	CLBCK	A suivre en 2025
<p>73 : Microcentrale Doron de Bozel Un protocole est signé entre le porteur de projet et le CDCK/FFCK pour le fonctionnement du dispositif de franchissement qui s'intègre dans le cadre de la construction du nouvel ouvrage, et qui permettra l'autorisation des travaux. A suivre, car une fois réalisé cette solution pourra être partagée comme un bon exemple (de solution technique et de relations avec le maître d'ouvrage et les administrations) On attend l'arrêté préfectoral d'autorisation des travaux</p>	BJ	En attente de AP
<p>74 : Barrage d'Arthaz <u>Travaux et nouvelle concession :</u> En décembre la DDT74 a sollicité l'avis du CDCK74 sur la demande d'EDF d'augmentation de puissance et de prolongation de concession de 50 ans. Le CDCK 74 a remis son avis en janvier en demandant la mise en place d'une solution de portage pérenne. EDF : « <i>Le chantier d'Arthaz se fera entre 2026 et 2028. Nous avons en effet des travaux préparatoires complémentaires à réaliser. L'instruction de notre demande de renouvellement de l'autorisation à exploiter l'énergie hydraulique de l'Arve est toujours en cours. Je vous invite à vous rapprocher de la DDT 74 si vous souhaitez obtenir davantage de précisions.</i> » <u>En attente d'un retour DDT</u></p>	PO	En attente retour DDT
<p>74 : Travaux sur ponts SNCF : <u>Réfection du pont SNCF de Bonneville sur l'Arve :</u> visite du lieu avec le chef de projet. Maintenant, la navigation est dans le radar du chef de projet. DUP prévue en 2025, travaux 2026 <u>Réfection du pont SNCF de Thonon sur les Dranses :</u> Pour les travaux la SNCF va demander à EDF de limiter les débits ce qui peut impacter l'activité de rafting sur les Dranses. Discussions entre le représentant des professionnels et le chef projet SNCF. DUP probable en 2026 et travaux en 2027. Deux de nos membres agréés risquent d'être impactés.</p>	PO	A suivre en 2025
<p>74 : projet Barrage de Conflan (Rhône Chancy Pougny) Le Conseil d'Etat Genevois a voté un crédit d'étude de faisabilité de 1,3 Mo CHF : l'étude de la construction d'un barrage sur le Rhône, lieu-dit Conflan. C'est un ancien projet, abandonné en 2014 qui ressurgit à la faveur de l'augmentation des prix de l'électricité. Ce devra-être un projet Franco-Suisse puisque la rive gauche est en Suisse et la rive droite en France. La CNR était impliquée dans le projet précédent. Parmi les conséquences pour la navigation, outre un portage supplémentaire, cela ferait disparaître la vague à surf de Chancy (équivalent à celle de la Feyssine) souvent pratiquée par les locaux. (Club du CERN (01), Club de Genève, club d'Annemasse (74). Pour en savoir plus, dossier sur le Google Drive ESIND. Décision ; envoyer un courrier au préfet de l'Ain (signature Nasser ?) pour l'informer des pratiques de navigation sur ce secteur. (Avec copie DDT, DREAL, CNR, Club de Genève, DRAJES).</p>	PO	Mars 25
<p>Prochaine réunion (spéciale Rhône) : jeudi 20 mars - 8 h 30 / 11 h 00 – Attention horaire</p>		